



Réf. : C.L.15.2018

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés et a l'honneur de les informer que des estimations relatives à la mortalité maternelle, comparables au niveau international, seront publiées en septembre 2018.

Conformément aux normes OMS applicables à la qualité des données destinées à la publication et avant la publication officielle des estimations susmentionnées, l'OMS consulte ses États Membres et leur demande d'examiner les estimations les concernant provenant de sources de données primaires, de répertorier des sources de données primaires qui n'auraient pas été précédemment recensées et d'examiner les estimations nationales du pays provenant du modèle statistique appliqué aux données nationales du pays. Ces interactions avec les États Membres sont très utiles pour le processus et le développement d'estimations comparables sur le plan international.

La consultation se fera par voie électronique avec une ou plusieurs personnes désignées comme points focaux. Pour faire en sorte que les estimations concernant votre pays soient exactes et à jour, le ou les points focaux devront être désignés et leurs coordonnées envoyées dès que possible au Département Santé reproductive, par courrier électronique adressé à maternalestimates@who.int. Les estimations préliminaires et la documentation relative aux méthodes et sources de données seront communiquées par courrier électronique aux points focaux en juin 2018.

Le processus de consultation des pays **sera clos deux mois plus tard (à la fin du mois de juillet 2018)**. Aucune communication après cette date ne sera prise en compte dans la publication finale des estimations concernant les pays.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 9 mai 2018